

DeLaval Detergent milk sample unit MSU

Date de préparation 25-févr.-2025

Date de révision : 01-oct.-2025

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Numéro de révision: 3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval Detergent milk sample unit MSU

Autres moyens d'identification

Code du produit CA3314

Synonymes Aucun

**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière
d'utilisation**

Utilisation recommandée Agents de nettoyage, alcalins.

Utilisations contre-indiquées Tous les autres

Données du fournisseur de la fiche de sécurité**Fournisseur**

DeLaval Inc.

10900 Rue Secant Street

Ville d'Anjou, Quebec H1J 1S5

Tel: (705) 741-3100

Numéros de téléphone d'urgence

West Penetone Inc: (514) 355-4660 8h-17h Lundi - Vendredi

Centre antipoison (Urgence, 24 H): 1-844-POISON-X or 1-844-764-7669

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage**DANGER****Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut être corrosif pour les métaux



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	10 - 30*
Sodium Hydroxide	1310-73-2	10 - 30*
Tetrasodium EDTA	64-02-8	5 - 10*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux

Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Contact avec les yeux

Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage.

Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Une consultation médicale immédiate est requise. Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Corrosif. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Nocif par inhalation.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun renseignement disponible

Dangers particuliers associés au produit chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Risques pour la santé 3Inflammabilité 0

Instabilité 0

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Utiliser un équipement de protection personnelle.

Précautions environnementales

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Endiguer. Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Manutention Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil. Tenir loin des métaux. Corrosifs pour les métaux. Garder sous clef. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

Matières incompatibles Incompatible avec les acides forts et les bases fortes, Incompatible avec les agents oxydants

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Seuls les composants avec limite d'exposition sont inscrits. Tout élément ne figurant pas dans cette section n'a pas de limite d'exposition connue.

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario TWAEV	Québec
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
Sodium Hydroxide 1310-73-2	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire Use a NIOSH/MSHA approved respirator if exposure limits are exceeded or if irritation or other symptoms are experienced.

Considérations générales sur l'hygiène Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	Piquant
Aspect	Jaune clair	Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ • Méthode</u>
pH	12.5	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Masse volumique du liquide 1.360 g/mL

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Peut réagir avec autres produits chimiques. Ne pas mélanger avec autres produits chimiques sauf si recommandé sur l'étiquette.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun connu.

Polymérisation dangereuse

Aucun dans des conditions normales de traitement. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées. La combustion produit des vapeurs nauséabondes et toxiques. Le chauffage peut libérer des gaz dangereux. Pour éviter une décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes, Incompatible avec les agents oxydants

Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Yeux	Provoque des brûlures. Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité. Risque de lésions oculaires graves.
Peau	Provoque des brûlures.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Mesures numériques de la toxicité	

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	1,153.50
ETAmél (cutané)	8,259.50
ETAmél (inhalation-gaz)	99,999.00
ETAmél	99,999.00
(inhalation-poussière/brouillard)	
ETAmél (inhalation-vapeur)	99,999.00

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	214 mg/kg (Rat)	-	-
Sodium Hydroxide 1310-73-2	-	1350 mg/kg (Rabbit)	-
Tetrasodium EDTA 64-02-8	1658 mg/kg (Rat)	-	1.5 mg/L (ATE - D/M)

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosivité	Corrosif Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Sensibilisation	Aucun connu
Effets mutagènes	Aucun connu
Cancérogénicité	Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène
Effets sur la reproduction	Aucun connu
STOT - exposition unique	Aucun connu
STOT - exposition répétée	Aucun connu
Risque d'aspiration	Aucun connu

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Si elle est disponible , les valeurs d'écotoxicité des composants individuels sont présentés ci-dessous.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Microtox	Daphnie
Sodium Hydroxide 1310-73-2	-	LC 50 (96 h) 45.4 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	-	EC50 (48 hour): 40.4 mg/l (Ceriodaphnia dubia) >100 mg/l (daphnia) (OECD 202)
Tetrasodium EDTA 64-02-8	-	41: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 59.8: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	-

Persistante et dégradation

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relative aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Bioaccumulation/Accumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Doit subir un traitement spécial, p. ex. dans un site de décharge adéquat, pour satisfaire aux règlements locaux.

Emballages contaminés Éliminer conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

No ONU	1719
Nom officiel d'expédition	Liquide alcalin caustique, n.s.a. (Hydroxyde de sodium, Hydroxyde de potassium)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II

IATA/ICAO

No ONU	1719
Nom officiel d'expédition	Caustic alkali liquid, n.o.s (Sodium hydroxide, Potassium hydroxide)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II

IMDG/IMO

No ONU	1719
Nom officiel d'expédition	Caustic alkali liquid, n.o.s (Sodium hydroxide, Potassium hydroxide)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
Dispositions particulières	LQ 1L (inner packaging)

ADR/RID

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à non applicable
des substances qui appauvrisse la

couche d'ozone

La Convention de Stockholm sur les non applicable
polluants organiques persistants

La Convention de Rotterdam non applicable

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation 25-févr.-2025

Date de révision : 01-oct.-2025

Note de révision: Update Section: 1 (emergency telephone number).

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique